



Commission Régionale Féminine

SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion restreinte du : mardi 28 janvier 2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

<p>COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – saison 2019/2020 Appels à Candidature</p>
--

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales (sous réserve de modification) :

Catégories	Nb de finales	Nb de terrains nécessaires	Dates
FEMININES (SENIORS FEM. - U18F -U15F)	9	3	Samedi 06/06/2020
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18 – U20)			Dimanche 07/06/2020

COMMUNIQUÉ – MATCHES REPORTÉS DU 1^{ER} FEVRIER 2020

La Commission informe les clubs que les matches non joués du 1^{er} février 2020, pour cause de terrain impraticable ou indisponible, seront reportés automatiquement au 08 février 2020 ou 15 février 2020 si l'un des 2 clubs a déjà un match de programmé le week-end le 08 février 2020.

La Commission demande aux clubs d'anticiper ces dates de report prévues au calendrier général.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS**Calendrier des prochains tours :**

1/8èmes de Finale : samedi 21 mars 2020

1/4 de Finale : samedi 09 mai 2020

1/2 Finale : jeudi 21 mai 2020

Finale : samedi 06 juin 2020

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS**Régional 3****Poule A****21461402 STADE DE L'EST PAVILLON. / CACHAN SC du 01/02/2020**

Demande du STADE L'EST PAVILLON via Footclubs pour reporter le match au 07/03/2020.

La Commission prend note de la demande du club mais ne peut pas répondre favorablement à ce report.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U18F à 11**22230010 FLEURY FC 91 2 / SUCY FC 1 du 08/02/2020**

Demande via Footclubs de SUCY FC pour avancer le match au mercredi 05/02/2020 à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FLEURY FC 91 qui doit parvenir au plus tard le mardi 04/02/2020 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL – U18F à 11**Phase 2****Poule D – ESPOIR****22208729 MONTIGNY LE BTX AS 1 / BEZONS USO 1 du 01/02/2020**

Courriel de BEZONS USO demandant le report.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTIGNY LE BTX AS.

La Commission précise qu'en cas d'accord de MONTIGNY LE BTX AS, les 2 clubs devront proposer une date commune avec comme date butoir le 22/02/2020 (à transmettre au plus tard le vendredi 31/01/2020 – 12h00)

A défaut le match sera maintenu.

22208732 BEZONS USO 1 / SAINT DENIS RC 2 du 28/03/2020

Rappel :

La Commission demande au club de BEZONS USO de bien vouloir faire parvenir l'attestation d'indisponibilité de son terrain au 28/03/2020.

Poule E - ESPOIR**22208785 PARISIS FC 1/ SEVRES FC 1 du 01/02/2020**

Accord des 2 clubs via Footclubs pour reporter le match au 08/02/2020.

La Commission,

Considérant que l'équipe de PARISIS FC a une rencontre de programmée le 08/02/2020 en Coupe Départementale du Val d'Oise,

Considérant qu'en cas de report de la rencontre contre SEVRES FC au 08/02/2020, le match de niveau Régional sera prioritaire,

Considérant que le motif de la demande de report de SEVRES FC n'est pas un motif recevable mais que la Commission souhaite privilégier une issue sportive pour ce match,

Par ces motifs,

Demande au club de PARISIS FC de bien vouloir lui faire un retour sur le maintien ou non de son accord pour jouer ce match le 08/02/2020,

Et précise que ce match peut être reporté à une autre date (date butoir au 22/02/2020) avec l'accord des 2 clubs à faire parvenir au plus tard le vendredi 31/01/2020.

U18F à 11 – Feuilles de match manquantes

La feuille de match de la rencontre ci-dessous doit parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Poule E – 22208776 VERSAILLES FC 78 1 / ISSOU AS 1 du 18/01/2020

Poule F – 22208836 BOBIGNY AF 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 18/01/2020

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F à 11**22230027 PARIS FC 1 / A.C.B.B. 1 du 08/02/2020**

Demande via Footclubs de l'A.C.B.B. pour avancer le match au mercredi 05/02/2020 à 18h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PARIS FC qui doit parvenir au plus tard le mardi 04/02/2020 – 12h00.

22230021 VITRY ES 1 / ES 16 1 du 08/02/2020

La Commission prend note de la nouvelle demande via Footclubs de VITRY ES pour reporter le match au 22/02/2020 et maintient sa décision du 21/01/2020.

La Commission précise que le match peut être avancé au 05/02/2020 avec l'accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL – U15F à 11**Poule A****22208952 TORCY PVM US 1 / SARCELLES AAS 2 du 25/01/2020**

Réception de l'arrêté Municipal d'interdiction partielle d'utilisation du terrain de football engazonné du stade du Couderc.

Ce match est reporté au 15/02/2020.

22208957 SAINT DENIS RC 1 / TORCY PVM US 1 du 01/02/2020

Demande via footclubs de SAINT DENIS RC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00 (horaire se situant en dehors de la plage horaire autorisée).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TORCY PVM US qui doit parvenir au plus tard le vendredi 31/01/2020 – 12h00.

Poule B**22209004 SUCY FC 1 / PARAY FC 1 du 20/01/2020**

Lecture de la F.M.I., la Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de PARAY FC.

Poule C

22209067 LA COURNEUVE AS 1 / GOBELINS FC 1 du 25/01/2020

Réception de l'attestation d'indisponibilité du terrain en raison de l'absence de cache fourreau.
Ce match est reporté au 15/02/2020.

Poule D

Courriel de COSMO TAVERNY - 549307

La Commission prend note du forfait général de l'équipe et de sa participation au Critérium Départemental U15F du District du Val d'Oise de Football.

22208724 POISSY AS 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 25/01/2020

Lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de MONTIGNY LE BTX AS (1^{er} forfait).

Poule F

Courriel de NEUILLY PLAISANCE - 582011

La Commission prend note du forfait général de l'équipe et de sa participation au Critérium Départemental U15F du District de Seine Saint denis.